



LE COLLECTIF CHAMBON

Le 21 février 2016,

Mairie de La Grave

05320 La Grave

Monsieur Le Premier Ministre

Hôtel de Matignon

57 Rue de Varenne

75007 Paris

Monsieur Le Premier Ministre,

Le 24 juillet 2015, nous étions de part et d'autre de la même table ronde pour évoquer les problèmes humains et économiques liés à la fermeture de la RD1091 au niveau du Grand Tunnel du Chambon. Cet axe bien que départemental reste une voie majeure, nationale et internationale entre le sud et le nord de la France, la France et l'Italie.

Aujourd'hui il est urgent de faire le point car la situation est plus que préoccupante. La route de secours en rive opposée au tunnel a été ouverte à la circulation le 24 novembre 2015 et les travailleurs de l'autre rive ont alors retrouvé un semblant de vie normale. Les riverains peuvent de nouveau circuler vers l'Isère pour leurs besoins personnels et professionnels. Les collégiens et les lycéens ont pu faire dans les meilleures conditions leur rentrée à Briançon et nous tenons à remercier l'éducation nationale pour la réussite de ce transfert.

Cependant sur place pour les acteurs du tourisme qui ne peuvent délocaliser leur activité (travailleurs indépendants, commerçants, hôteliers, restaurateurs, remontées mécaniques) qui vivent exclusivement du tourisme, la situation est dramatique et a empiré. Les vallées de la Haute Romanche, de la Guisane et du Ferrand ne vivent que du tourisme et les chiffres de ce début de saison d'hiver sont terribles : de -50 à - 90 % de baisse d'activité selon les secteurs. La route de secours nous avait été annoncée comme pouvant absorber une grande partie du trafic local, nous apportant une bouffée d'oxygène en termes de fréquentation, comme un axe curatif. Il n'en est rien, à titre d'exemple un samedi de chassé-croisé des vacances de février le nombre de véhicule sur la route de secours est de 740 cette année pour 7400 en 2015 un samedi équivalent soit 10 % du trafic normal. Donc pas de bouffée

d'oxygène, nous sommes entrés en apnée. Le but n'est pas de polémiquer par qui et comment doit être utilisée cette route compte tenu de sa morphologie, mais de sauver un territoire qui se meurt lentement, avec une route de secours palliative. Il ne faudrait pas que du statut de victimes de la fermeture de la route nous devenions coupables devant les tribunaux de commerce de faillite ou aux yeux des autorités : nous ne décrivons que la stricte réalité.

Qu'en est-il de vos promesses du 24 juillet à La Grave?

Un arrêté de catastrophe naturelle a été signé le 31 juillet afin que les socio-professionnels ayant souscrits une assurance puissent activer la clause perte d'exploitation. A ce jour, une seule compagnie d'assurance a indemnisé ses clients à ce titre. Les autres ont soit accordé des gestes commerciaux, soit font patienter, soit ont refusé ou bien encore font la sourde oreille. Le gouvernement aurait signé un arrêté de catastrophe naturelle uniquement pour une poignée de ses concitoyens ? Est-ce concevable ? Cette catastrophe naturelle est toujours en cours et ne s'arrêtera pas le 10 avril 2016 soit un an après la fermeture de la route, alors que les indemnités elles vont prendre fin. Et après que se passera-t-il ? Vous nous aviez avertis que des contentieux pourraient naître de cet arrêté, mais de contentieux il n'y a point eu, des indemnisations non plus.

Lors de la table ronde vous avez évoqué la zone franche, quand est-il ? Les services fiscaux ont accordé des délais de paiement alors qu'il faudrait parler d'exonérations... Nous savons qu'une aide de l'Etat est arrivée à la CCI des Hautes Alpes, mais le montant est faible au regard des besoins et absolument pas en rapport avec les pertes de chiffre d'affaire. Ces aides ne concernent hélas pas tous les professionnels et sont distribuées de manière très inégale.

Enfin notre avenir, le tunnel de shunt a été retenu comme solution technique pour pouvoir rétablir une circulation normale sur la RD1091. L'enquête publique s'est terminée il y a un mois sans que nous n'ayons eu connaissance de la remise de son rapport, l'appel d'offre est maintenant terminé et nous attendons de connaître l'entreprise qui percera le tunnel de shunt. Nous savons qu'une ouverture partielle pour la saison d'hiver 2016/2017 même si elle est toujours promise et incluse dans les primes d'avancement est impossible. Des promesses de ce type, nous en avons eu assez, soyons réalistes et pragmatiques. Ce nouveau tunnel entrera en service plus probablement fin 2017.

Voyons plus loin, la gestion de la route de secours va-t-elle évoluer si un nouvel axe pérenne n'est pas possible avant fin 2017 ? Les vélos et les motos pourront-ils emprunter la route de secours en période estivale ?

Nous nous rappelons vos paroles lors de votre visite : « Je ne laisserai pas crever le territoire même si le temps pèse lourd sur les habitants et les acteurs économiques » alors il est temps de se pencher de nouveau sur nos doutes, nos questions et notre avenir.

Si « La France a besoin de ses entreprises, de toutes ses entreprises », il en est qui se meurent en silence, aujourd'hui, ici. Nous tombons dans l'oubli et l'asphyxie, telle la mort douce si redoutée des alpinistes et montagnards et espérons trouver le bout du tunnel avec votre aide.

Veillez agréer Monsieur le Premier Ministre à l'expression de nos respectueuses salutations.

Sonia Paquet Chamoux et David le Guen conseiller municipal de Villar-d'Arêne délégué pour le suivi de la fermeture du Tunnel du Grand Chambon : portes parole du Collectif du Chambon.

Copie à :

- Monsieur le Préfet de Région Stéphane Bouillon
- Monsieur Le Préfet des Hautes Alpes Philippe Court
- Madame la Sous-Préfète des Hautes Alpes Isabelle Sendrané
- Monsieur le Préfet de l'Isère Jean Paul Bonnetain